

SupremeX

ENVIRONNEMENT SOCIAL GOUVERNANCE

RAPPORT ESG

2024

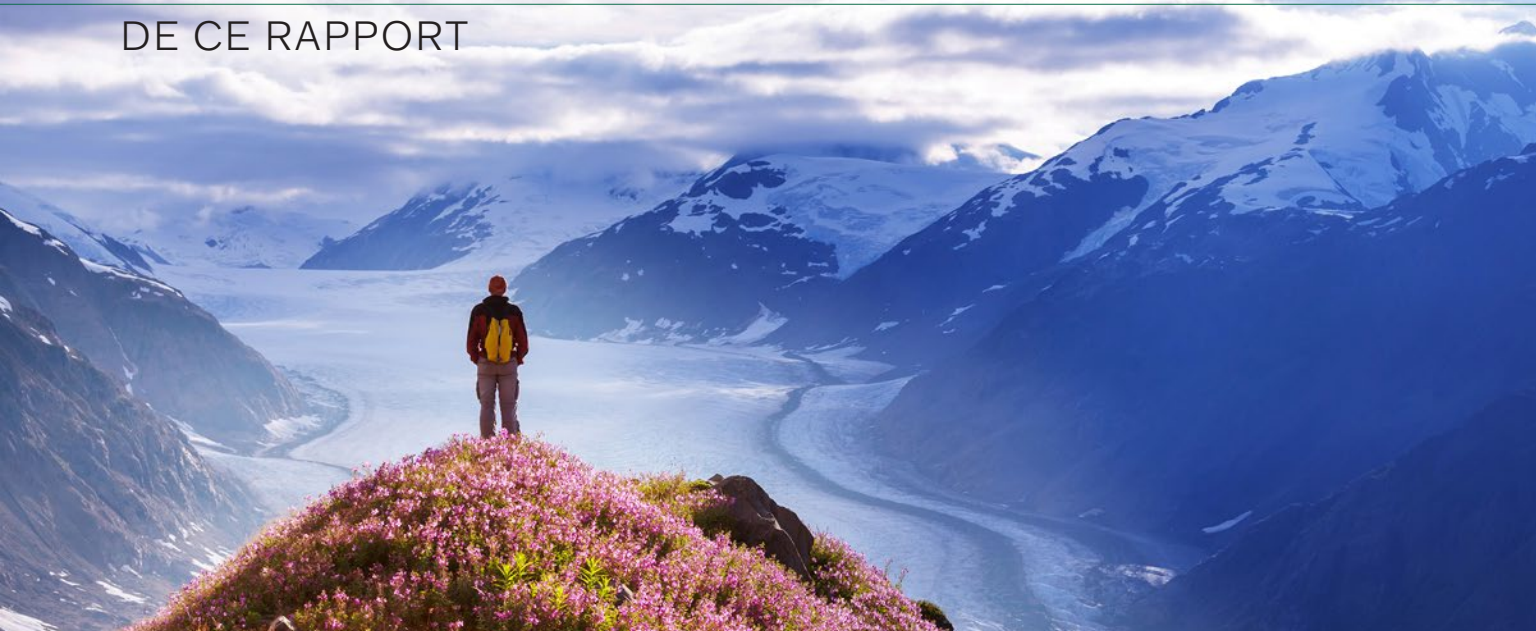




TABLE DES MATIÈRES

01	À propos de ce rapport
04	Message du président et chef de la direction
06	Message du comité ESG
08	SupremeX en bref
12	ESG 2024 - Faits saillants et mise à jour de la stratégie
14	Environnement
24	Social
28	Gouvernance

À PROPOS DE CE RAPPORT



Nous avons le plaisir de vous présenter notre deuxième rapport environnemental, social et de gouvernance (« ESG »), dans lequel nous faisons le point sur notre démarche qui vise à obtenir des résultats durables pour toutes les parties prenantes de SupremeX et pour l'écosystème global dans lequel s'inscrivent nos activités. Nous reconnaissons que nos activités ne se limitent pas à fournir des produits à nos clients – nous offrons des emplois intéressants à des gens partout en Amérique du Nord, nous faisons partie d'une chaîne d'approvisionnement mondiale qui fait appel à des ressources responsables du monde entier et nous nous efforçons de garantir la pérennité de nos activités pour les générations à venir.



Chez SupremeX, nous avons continué à investir du temps, de l'énergie et des ressources pour comprendre notre impact sur l'environnement, soutenir nos employés à l'échelle de la Société et veiller à ce que nos programmes de gouvernance assurent la transparence et la responsabilité dans toutes nos actions.

Alors que le cadre de production de rapports continue d'évoluer, nous restons déterminés à mieux comprendre notre empreinte environnementale et à diffuser l'information de manière ouverte et honnête. Les cibles demeurent importantes dans les rapports ESG, mais elles doivent être fondées sur des preuves empiriques et des buts réalisables. Nous continuons à investir dans la mise en place d'un système de rapports fiables, compris par la direction et aligné sur nos objectifs commerciaux. Dans cette optique, nous veillons à ce que les cibles futures soient réalistes et limitées dans le temps afin de contribuer à notre gestion d'une entreprise durable.





PORTÉE ET LIMITES DU RAPPORT

Pour les besoins du présent rapport, SupremeX inc. sera dénommée « SupremeX » ou la « Société ».

Les données de ce rapport couvrent les deux secteurs d'activité de SupremeX, Enveloppe et Emballage, et chaque cycle de production de rapports est basé sur l'exercice clos le 31 décembre, sauf indication contraire. Les données d'Impression Paragraph Inc. et de Royal Envelope Chicago ne sont incluses qu'à partir de 2023, à l'exception de l'inventaire des gaz à effet de serre et des indicateurs énergétiques associés, pour lesquels les chiffres ont été recalculés rétroactivement jusqu'à 2021 à la suite des acquisitions. Les données relatives à l'acquisition de Forest Envelope sont exclues, car les activités ont été consolidées dans les installations existantes au cours des 90 derniers jours.

Les données non financières ont fait l'objet d'un processus formel de révision interne et ont été approuvées par la haute direction et le conseil d'administration de SupremeX. Les informations sont exactes et complètes à notre connaissance. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'un processus d'assurance externe. Dans le présent document, sauf indication contraire, le terme « dollar » et le symbole « \$ » désignent le dollar canadien.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et à permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre. Veuillez consulter le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour les définitions et les rapprochements.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport peut contenir des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses de la direction ainsi que sur l'information disponible pour SupremeX à la date du présent rapport. Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendements futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et dans la notice annuelle de la Société datée du 20 mars 2025, qui sont disponibles sur son site web à l'adresse www.SupremeX.com.

*Chez SupremeX, nous pensons que
le développement durable est vraiment
au cœur de ce que nous faisons.*





MESSAGE

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport ESG 2024. Nous sommes très satisfaits des progrès accomplis au cours de la deuxième année de notre projet. L'équipe a consacré énormément d'énergie à la mise en place d'une organisation durable.

Chez SupremeX, nous pensons que le développement durable est vraiment au cœur de ce que nous faisons. Ce rapport donne un aperçu des efforts déployés chaque jour. C'est en adhérant sincèrement aux valeurs de la Société que sont la communication ouverte et honnête, l'amélioration continue et l'intégrité que nous obtenons des résultats jour après jour pour toutes les parties prenantes.

Pendant que nous poursuivons notre démarche en matière de développement durable, nous sommes heureux de rendre compte de notre empreinte environnementale dans ce rapport. La communication d'informations est au centre de toute action et, en plus de publier ce rapport ESG, nous collaborons également avec Carbon Disclosure Project (« CDP »). En tant qu'organisme à but non lucratif mondialement reconnu qui gère le seul système indépendant de divulgation d'informations sur l'environnement, le CDP confirme notre ferme engagement à faire preuve d'une transparence totale en ce qui a trait à notre empreinte environnementale.

Nous continuons à étudier notre impact sur l'environnement et, bien que nous n'ayons établi aucune cible spécifique de réduction à l'heure actuelle, nous prenons des mesures concrètes dans l'ensemble de la Société pour garantir une utilisation durable et responsable des ressources dans nos processus de production et nos usines. En outre, nous faisons la promotion des matériaux certifiés selon une chaîne de traçabilité auprès de tous nos clients. Enfin, nous jouons un rôle de leader sur le marché en veillant à ce que nos équipes de vente présentent aux clients des options à faible émission de carbone chaque fois que c'est possible.

Au-delà de notre empreinte environnementale, nous avons un impact là où nous travaillons et vivons en soutenant nos employés au moyen de diverses initiatives locales. Je suis incroyablement fier de « Scoop Squad », une équipe d'employés dévoués qui consacrent temps et énergie à des activités sociales et caritatives. Un tel engagement et un tel dévouement contribuent de toute évidence à l'instauration d'une culture durable au sein de notre entreprise.

Il est crucial de veiller à ce que notre Société résiste à l'épreuve du temps. Nos processus de gouvernance et de surveillance nous aident à la bâtir aujourd'hui pour les générations à venir. Nos politiques et procédures rigoureuses garantissent une surveillance indépendante de la Société. Nous avons également mis en place un solide programme de gestion des risques pour aider la direction à avoir une vision globale des différents facteurs de risque qui ont une incidence sur la Société et à y répondre de manière proactive.

Ce rapport illustre le travail acharné et le dévouement de l'équipe dans l'ensemble de la Société. Je suis très fier des résultats que nous avons obtenus collectivement. Chez SupremeX, le développement durable est tangible, il fait partie de notre ADN.

Cordialement,

Stewart Emerson

Président et chef de la direction



MESSAGE COMITÉ ESG

À l'occasion de la publication de notre deuxième rapport ESG annuel, le comité ESG de SupremeX s'est penché sur les progrès que nous avons réalisés et sur les bases que nous continuons à consolider dans le cadre de notre démarche de développement durable. Au cours de l'année écoulée, nous avons volontairement pris des mesures pour intégrer davantage les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans notre stratégie d'affaires et nos pratiques opérationnelles. Nous estimons qu'il s'agit non seulement d'une démarche légitime, mais aussi d'un levier fondamental pour créer de la valeur durable pour nos parties prenantes.

Le comité ESG joue un rôle important dans la supervision de l'orientation et de la mise en œuvre de notre programme ESG, mais ce sont nos équipes qui produisent des résultats concrets. Nous collaborons étroitement avec les équipes de direction locale de toute la Société afin de nous aligner sur les objectifs de développement durable et de prendre part aux actions et défis propres à chaque région. Notre responsabilité est de fournir des conseils, de suivre la performance et de veiller à ce que l'attention et les ressources appropriées soient dirigées vers les initiatives ESG qui comptent le plus pour nos employés, nos clients, nos investisseurs et nos communautés.

Au cours de l'année écoulée, SupremeX a réalisé des progrès significatifs dans plusieurs domaines clés. Nous avons amélioré le suivi et la gestion de la consommation énergétique et des émissions de nos usines, en plus de continuer d'évaluer notre portefeuille de produits à travers le prisme de l'économie circulaire et de l'innovation. Sur le plan social, nous continuons à favoriser une culture de travail qui donne la priorité à la santé et à la sécurité, à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'à l'engagement des employés. En matière de gouvernance, nous avons rehaussé

la surveillance grâce à une charte de comité formelle et nous continuons à promouvoir la surveillance des risques ESG pour garantir la responsabilité et la transparence à tous les niveaux.

Nous reconnaissons que bâtir une entreprise durable est une démarche continue, qui exige collaboration, adaptabilité et engagement envers l'amélioration continue. Ces exigences sont pleinement intégrées dans l'ensemble de notre Société et s'harmonisent étroitement avec les valeurs fondamentales qui guident notre organisation. Globalement, nos ambitions en matière d'ESG sont axées sur une action pragmatique. Nous tentons non seulement de comprendre notre empreinte environnementale, mais aussi de créer de la valeur partagée en apportant une contribution positive à nos communautés et en favorisant le bien-être de nos employés.

Pour l'avenir, nous nous engageons à accroître notre impact grâce à une collecte de données fiables et à l'engagement continu des parties prenantes. Avec l'appui de nos dirigeants et le dévouement de nos équipes, SupremeX est bien placée pour s'adapter à l'évolution des attentes de notre industrie et contribuer à un avenir plus durable.

Nous aimerions remercier toutes les parties prenantes pour leur collaboration et leur soutien continu.

Le comité ESG
SupremeX

Au cours de l'année écoulée, nous avons volontairement pris des mesures pour intégrer davantage les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans notre stratégie d'affaires et nos pratiques opérationnelles.

”



SUPREMEX EN BREF

SupremeX (TSX: SXP.TO) est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage à base de papier en plein essor pour les grandes sociétés nationales, les multinationales, les entreprises de publipostage, les fournisseurs de solutions et les détaillants en ligne.



ENVELOPPE

#1 au Canada
#2 en Amérique du Nord ⁽¹⁾

EMBALLAGE

#1 Fournisseur indépendant de
boîtes pliantes au Québec ⁽¹⁾

(1) Basé sur les estimations de la direction.

~71 %
Enveloppe



281 M\$

REVENU

(pour l'exercice clos le
31 décembre 2024)

~29 %
Emballage

NOS VALEURS



COMMUNICATION

Ouverte et honnête



INTÉGRITÉ

Éthique, franche
et inébranlable



EXCELLENCE

Dans tout ce que
nous faisons. Une
culture d'amélioration
continue



ESPRIT D'ÉQUIPE

La magie réside dans
les gens et le pouvoir
dans l'équipe



RESPECT

Des personnes,
des lieux et
des objets



NOTRE MISSION

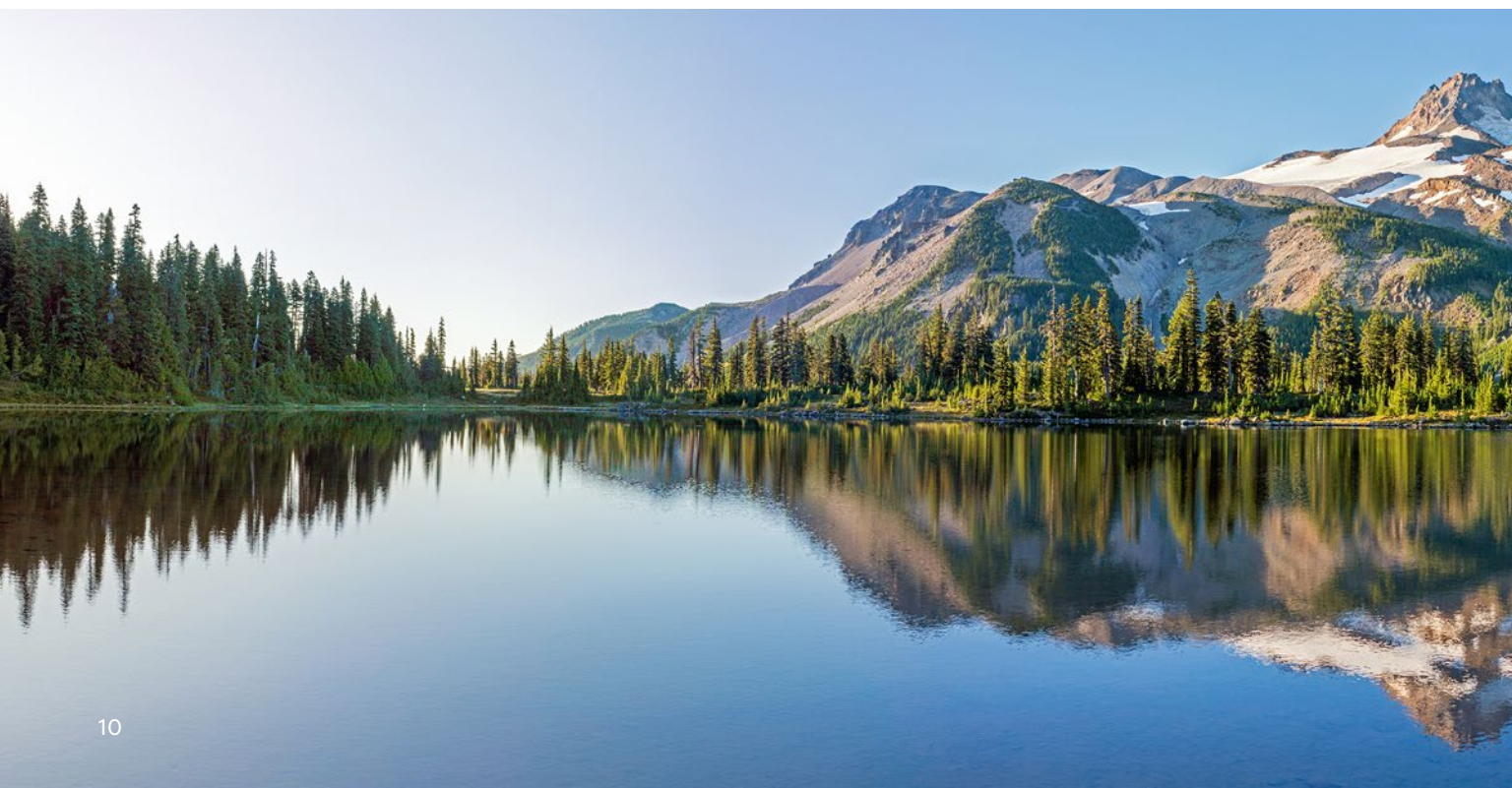
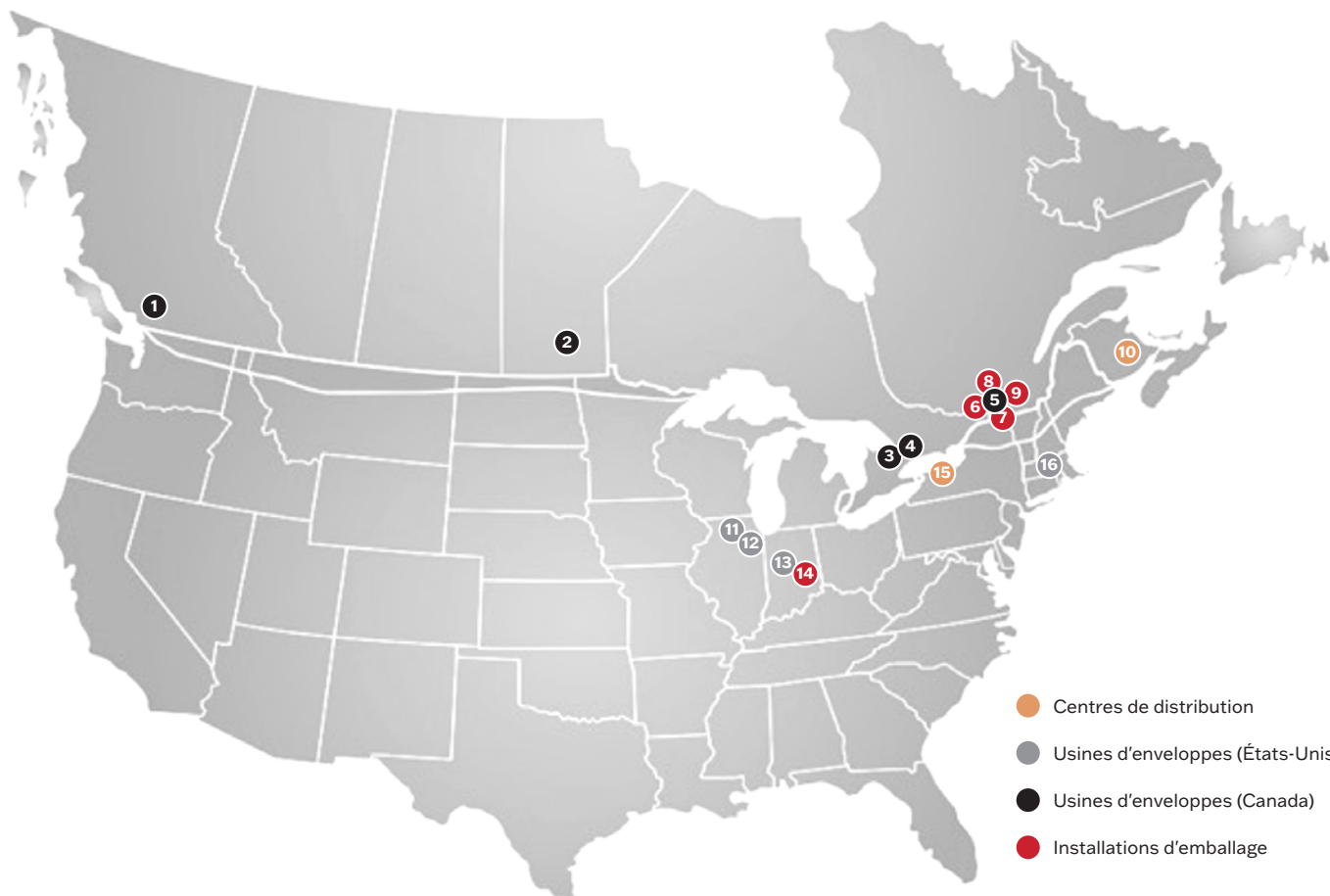
Nous visons à devenir l'entreprise la mieux gérée de l'industrie nord-américaine de la transformation de papier fin en mettant l'accent sur la fabrication, la vente et la distribution d'enveloppes, d'emballages et d'étiquettes dans les marchés à fort potentiel.

Nous continuerons de croître en améliorant notre capacité de production grâce à notre réseau d'usines interdépendantes, afin d'offrir une gamme complète de produits à valeur ajoutée en temps opportun.

NOTRE VISION

La vision de SupremeX est d'être reconnue comme une organisation dynamique et tournée vers ses employés, créant des moyens révolutionnaires de fournir un service exceptionnel et des produits de qualité à faible coût.

NOTRE RÉSEAU



- | | |
|--|--|
| <p>1. Enveloppes (Canada)
Richmond (C.-B.)</p> <p>2. Enveloppes (Canada)
Winnipeg (MB)</p> <p>3. Enveloppes et emballages (Canada)*
Etobicoke (ON)</p> <p>4. Enveloppes (Canada)
Mississauga (ON)</p> <p>5. Enveloppes et emballages (Canada)*
Lasalle (QC)</p> <p>6. Emballages
Lachine (QC)</p> <p>7. Emballages
Ville St-Laurent (QC)</p> <p>8. Emballages
Laval (QC)</p> | <p>9. Emballages (étiquettes)
Laval (QC)</p> <p>10. Centre de distribution d'enveloppes
Moncton (NB)</p> <p>11. Enveloppes (États-Unis)
Naperville (IL)</p> <p>12. Enveloppes (États-Unis)
Chicago (IL)</p> <p>13. Enveloppes (États-Unis)
Indianapolis (IN)</p> <p>14. Emballages
Indianapolis (IN)</p> <p>15. Centre de distribution d'enveloppes
Niagara Falls (NY)</p> <p>16. Enveloppes (États-Unis)
Douglas (MA)</p> |
|--|--|

* Usines appartenant à la Société.

14

Usines de fabrication

2

Centres de distribution

1 101 000

Pieds carrés

~900

Employés

~3 000

Clients



...nous avons voulu fournir les mesures pertinentes nécessaires pour appuyer les parcours ESG de nos clients au moyen de données spécifiques sur l'empreinte carbone au niveau géographique et au niveau des produits.

”

ESG 2024 — FAITS SAILLANTS ET MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE

En 2024, SupremeX a poursuivi l'évolution de sa stratégie ESG en adoptant une approche pragmatique et ciblée. En nous appuyant sur le travail fondamental de 2023, nous sommes passés de la préparation à l'intégration, en approfondissant notre compréhension et en concrétisant nos idées.



Nous avons écouté davantage nos clients, nos employés, nos fournisseurs et les autres parties prenantes afin de nous assurer que nos priorités ESG restent alignées sur leurs attentes. Ce dialogue a permis d'affiner notre stratégie et nos activités en ciblant les domaines où nous pouvons avoir le plus d'impact. Par conséquent, nous avons voulu fournir les mesures pertinentes nécessaires pour appuyer les parcours ESG de nos clients au moyen de données spécifiques sur l'empreinte carbone au niveau géographique et au niveau des produits.

La collaboration au sein de notre chaîne d'approvisionnement s'est également intensifiée, puisque nous avons travaillé plus étroitement avec nos fournisseurs afin de cerner les possibilités communes d'amélioration des pratiques d'approvisionnement, de certification de matériaux et de la transparence des émissions.

Cette année, nous avons misé sur l'augmentation de nos capacités internes. Nous avons investi temps, efforts et énergie dans le développement des connaissances ESG de nos équipes et dans l'optimisation de nos méthodes de collecte de données, ce qui a mené à un suivi plus précis et cohérent des performances des unités opérationnelles. Ces mesures sont essentielles alors que nous commençons à évaluer les progrès et à définir des cibles à long terme.

Notre approche reste fondée sur l'aspect pratique, ce qui nous assure que chaque étape franchie soutient à la fois les exigences de la Société et la croissance durable. Nous nous réjouissons de poursuivre sur cette lancée en 2025, guidés par l'engagement, la compréhension et l'action.



ENVIRONNÉ

En 2024, chez SupremeX, nous avons continué de mieux mesurer, gérer et communiquer notre impact. Nous reconnaissons qu'un progrès significatif nécessite une compréhension claire de notre situation et que cette année a été marquée par une démarche concertée pour accroître la qualité et la cohérence de nos données environnementales. Puisque les renseignements cohérents et précis constituent la base de la prise de décision et de l'imputabilité, nous avons modernisé nos systèmes internes pour mieux suivre et analyser l'utilisation des ressources, la consommation énergétique et les émissions de l'ensemble de nos activités.

MENT



Une étape importante de ce parcours a été notre collaboration avec des clients clés pour évaluer l'empreinte carbone des produits. En examinant l'impact de nos produits sur l'ensemble de leur cycle de vie, de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la fabrication, nous avons obtenu des informations précieuses sur les maillons de la chaîne de valeur offrant le plus fort potentiel de réduction des émissions. Nous avons l'intention de tirer parti de ce travail pour soutenir nos clients, dont beaucoup sont à différents stades de leur propre parcours ESG et recherchent des partenaires fiables qui peuvent contribuer à l'atteinte de leurs objectifs climatiques. En diffusant des données et en collaborant aux solutions, nous aidons nos clients à comprendre l'impact de leurs choix en matière d'approvisionnement.

En réaction à l'évolution des attentes des clients, nous avons intégré plus systématiquement des options durables dans notre processus de réponse aux demandes de soumissions. Les clients demandent de plus en plus de produits qui reflètent leurs engagements environnementaux, alors nous sommes prêts à leur proposer des matériaux certifiés, des informations sur les émissions du cycle de vie des produits et une transparence totale du processus. Ces discussions ne sont pas seulement transactionnelles; elles constituent un élément clé de notre rôle dans la promotion de la durabilité dans l'ensemble du secteur.

Notre engagement de longue date en faveur d'un approvisionnement responsable s'est poursuivi en 2024 par l'attention que nous avons accordée à l'utilisation de matériaux certifiés selon une chaîne de traçabilité. Les certifications

FSC® et SFI® restent des piliers centraux de notre approche, et nous avons priorisé l'augmentation de l'utilisation de carton certifié, en particulier dans notre secteur d'emballage en pleine croissance. L'éducation joue un rôle incontournable dans cette démarche. Nous avons investi dans des formations ciblées pour nos équipes de vente et de production afin que celles-ci puissent communiquer clairement la valeur qu'apportent des matériaux certifiés à nos clients. À l'interne, nous avons également amélioré la formation du personnel responsable de l'exploitation et de l'approvisionnement en bonifiant le rôle de chaque équipe dans le respect de nos engagements en matière d'environnement et de certification.

Nous croyons que la durabilité authentique ne découle pas d'interventions isolées, mais d'approches intégrées par une culture organisationnelle éclairée. À ce titre, l'éducation continue s'impose comme un levier central de notre politique environnementale. Que ce soit par des formations structurées, des réunions interfonctionnelles ou le partage d'expériences réussies entre nos unités opérationnelles, nous constituons une main-d'œuvre qui comprend et adopte des pratiques durables.

Pour l'avenir, notre priorité reste claire : améliorer continuellement la compréhension et la gestion de notre impact sur l'environnement et collaborer avec nos clients, nos fournisseurs et nos employés pour trouver des solutions pratiques. SupremeX s'engage à assumer cette responsabilité avec transparence, intégrité et détermination.

*Les clients demandent de plus en plus de produits
qui reflètent leurs engagements environnementaux,
alors nous sommes prêts à leur proposer des
matériaux certifiés, des informations sur les
émissions du cycle de vie des produits et une
transparence totale du processus.*

”



AMÉLIORATIONS PRATIQUES



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE

En 2024, SupremeX a lancé une initiative d'efficacité énergétique dans son usine de 38 000 pieds carrés à Winnipeg, au Manitoba. La direction locale a converti l'ensemble du système d'éclairage fluorescent à l'éclairage DEL écoénergétique. Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre stratégie environnementale globale visant la réduction de la consommation énergétique et des émissions opérationnelles grâce à des améliorations concrètes à l'échelle des installations.

Les ampoules DEL permettent de réaliser des économies d'énergie substantielles par rapport aux ampoules fluorescentes traditionnelles. Selon Ressources naturelles Canada, elles consomment beaucoup moins d'énergie et durent beaucoup plus longtemps.

Au-delà des économies d'énergie, la modernisation de l'éclairage offre également des avantages opérationnels. Les ampoules DEL produisent une lumière plus brillante et plus homogène, ce qui nous a permis de réduire le nombre total de luminaires d'environ 50 %, de diminuer notre demande globale d'énergie et d'offrir un meilleur espace de travail à nos employés.

Ce projet démontre que des améliorations ciblées de l'infrastructure peuvent apporter des avantages à la fois environnementaux et opérationnels. SupremeX continuera à cerner et à saisir des occasions similaires dans l'ensemble de ses installations afin de réduire les émissions et d'accroître l'efficacité.



MISE À JOUR SUR LE SOLAIRE

En 2023, SupremeX a annoncé l'installation de panneaux solaires sur son site de Naperville, en Illinois, qui devait produire environ 479 254 kWh d'électricité renouvelable par an.

En 2024, le système a produit 445 690 kWh d'électricité, ce qui est légèrement inférieur à l'objectif initial. Ce déficit est attribuable à des problèmes techniques liés aux onduleurs, qui ont nécessité une maintenance imprévue et qui ont entraîné des interruptions temporaires du fonctionnement. Malgré tout, le projet a permis de convertir une part significative de la consommation énergétique de l'installation vers une source renouvelable.

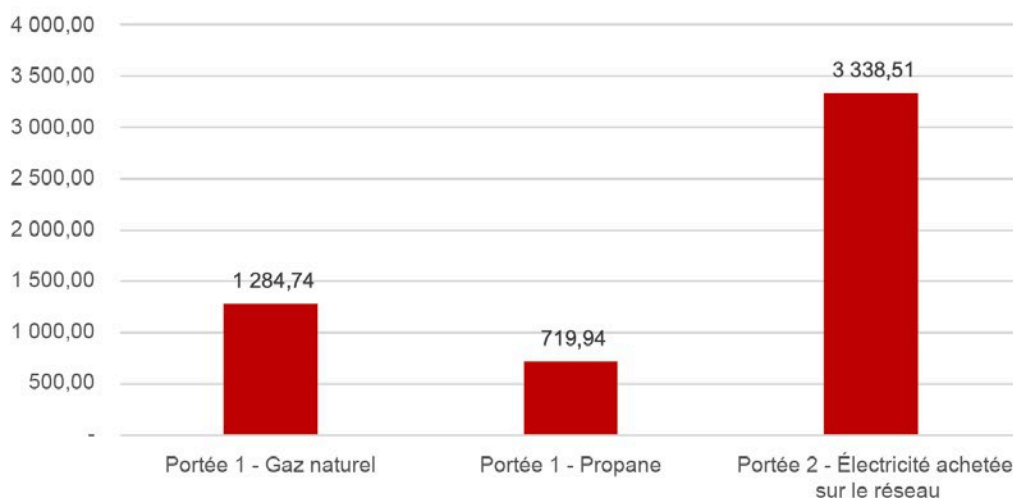
Nous continuons à surveiller les performances du système et prévoyons de tirer parti des leçons tirées de ce projet pour orienter les futures initiatives en matière d'énergie renouvelable dans l'ensemble de notre réseau d'installations.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

'INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GES DE PORTÉE 1 ET 2

En 2024, SupremeX a poursuivi ses efforts en vue de mesurer l'empreinte carbone opérationnelle de la Société, y compris les sources d'émissions de GES de portée 1 et 2 dans toutes les unités opérationnelles. Les émissions de GES de portée 1 et 2 de la Société ont été mesurées et déclarées conformément à la norme d'entreprise de GHG Protocol. Le graphique 1 ci-dessous présente les émissions de GES de portée 1 et 2 de SupremeX pour l'exercice 2024, qui s'élèvent à 5 343,19 tCO₂e (tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone) au total.

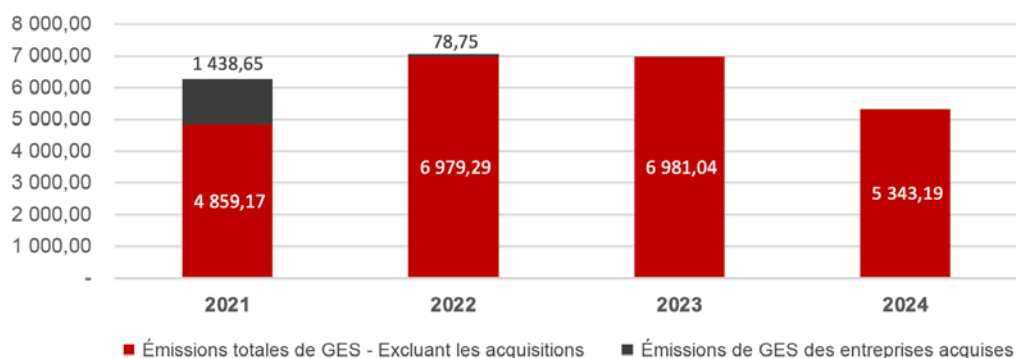
Émissions de GES de portée 1 et 2 de SupremeX en 2024 par catégorie (en tCO₂e)



En 2024, SupremeX a mandaté un consultant externe pour examiner la méthodologie de mesure des émissions actuellement utilisée par la Société et les résultats de l'inventaire des GES de 2021 à 2023, ce qui a entraîné des modifications dans les totaux des émissions de portée 1 et 2 déclarés dans nos divulgations des années précédentes. Les changements dans les résultats de l'inventaire des GES rapportés dans notre divulgation de 2024 sont principalement attribuables à une meilleure sélection des facteurs d'émission et à une méthodologie révisée pour recalculer les émissions après avoir comptabilisé les acquisitions de la Société de 2021 à 2024, pour lesquelles les émissions ont été recalculées par rapport à notre année de référence 2021.

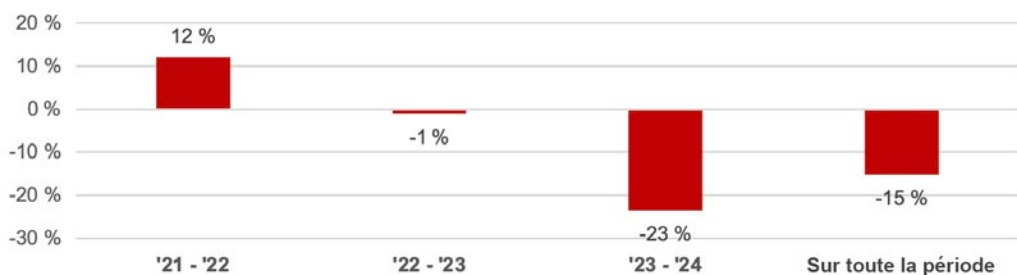


Émissions de GES des entreprises acquises par SupremeX de 2021 à 2024 (en tCO₂e)



Les émissions de GES de portée 1 et 2 de SupremeX s'élevaient à 5 343,19 tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂e) en 2024, ce qui représente une baisse de 23 % par rapport au total de notre dernier inventaire de GES de 2023 (6 981,04 tCO₂e) et une baisse de 15 % par rapport au total de 2021 (6 297,82 tCO₂e), notre année de référence. Le graphique 3 ci-dessous présente l'évolution des émissions de GES de SupremeX d'une année sur l'autre.

Graphique 3 — Variation des émissions annuelles totales de GES de SupremeX (en %)

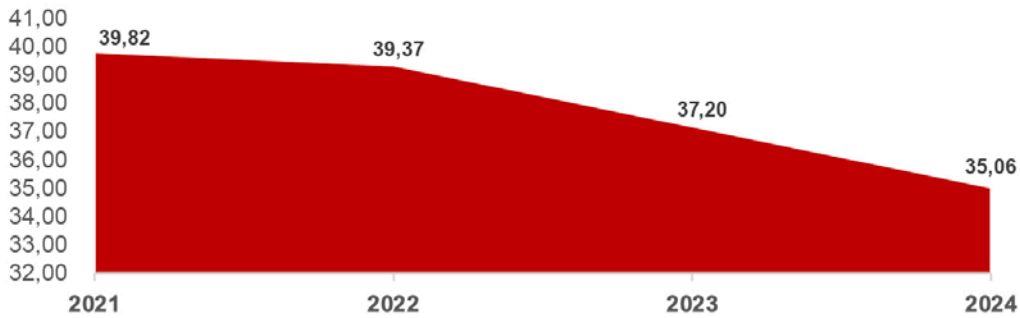


La baisse de nos émissions opérationnelles s'explique en partie par l'évolution de la gamme de produits, le nivellement de la charge dans notre réseau d'installations et la décarbonisation de certains facteurs d'émission d'électricité dans les principales installations des États-Unis par rapport aux années précédentes. Les émissions de portée 2, qui proviennent du réseau d'électricité, constituent la principale source d'émissions de GES de la Société, ce qui représente environ 65 % de notre inventaire des GES pour 2024, le reste est attribuable à la combustion stationnaire de combustibles fossiles, notamment, le gaz naturel et le propane.

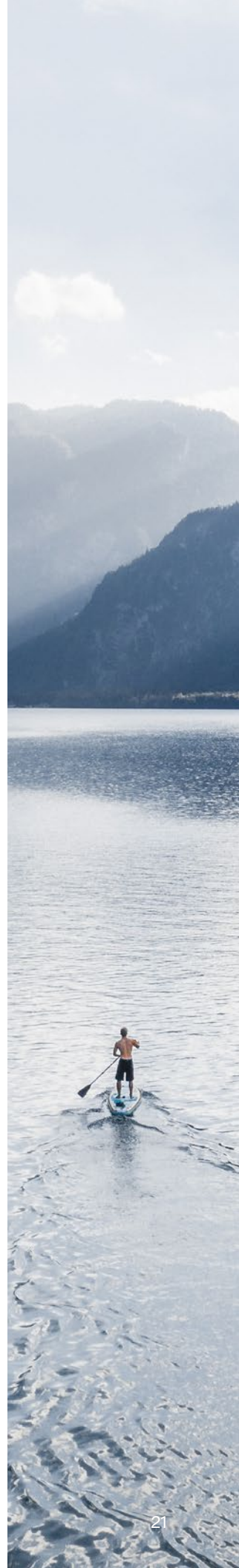
ANALYSE COMPARATIVE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES USINES

De 2021 à 2024, SupremeX a réalisé une réduction constante de l'intensité de l'utilisation de l'énergie (« IUE »). L'IUE est mesurée en kilowattheures d'équivalent par pied carré (kWh éq./pi²), ce qui donne une vision normalisée de la consommation d'énergie par rapport à l'ensemble de nos bâtiments. L'évolution de la gamme de produits et le nivellement de la charge dans notre réseau d'installations sont les principaux moteurs de l'évolution de notre IUE. Cette tendance est illustrée dans le graphique 4 ci-dessous.

IUE moyenne des installations de SupremeX de 2021 à 2024 (kWh éq./pi²)



Au total, l'IUE moyenne de SupremeX pour l'ensemble de ses installations a diminué de 12 %, soit de 39,82 kWh éq./pi² en 2021 à 35,06 kWh éq./pi² en 2024.



LES ACHATS DE MATÉRIAUX DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

RETRAITEMENT



Dans le cadre de notre engagement envers l'intégrité et la transparence des données, nous avons procédé à un examen détaillé de nos informations sur les achats de matériaux de l'année précédente et avons déterminé qu'un retraitement était nécessaire. Cette décision s'inscrit dans le cadre de nos efforts continus pour améliorer l'exactitude des données et aligner les rapports sur une image réaliste de nos activités.

Les écarts proviennent de problèmes d'extraction des données de nos systèmes ERP, où des incohérences dans les facteurs de conversion ont affecté le calcul du poids des matériaux. Par ailleurs, les informations relatives au statut de certification n'ont pas toujours été extraites avec précision au niveau de l'article, ce qui a eu une incidence sur nos rapports concernant les achats de matériaux certifiés et non certifiés.

De surcroît, parce que nos usines de fabrication sont intégrées, un défi précis s'est posé en raison des transferts de matériaux entre les sites, en particulier en ce qui concerne les articles « découpés à l'emporte-pièce ». Ces emballages à grand volume ont été inclus par inadvertance dans les totaux des matériaux achetés sans conversion correcte du poids. Par ailleurs, un bon nombre de ces articles avaient déjà été comptabilisés dans les achats de feuilles, ce qui entraînait un double comptage. Après une analyse minutieuse, nous avons déterminé que ces entrées devaient être supprimées des calculs de matériaux afin d'éviter de surestimer les totaux.

Ce retraitement garantit que nos rapports reflètent une vision plus précise de notre utilisation des matériaux et de nos pratiques d'approvisionnement. Nous restons engagés dans l'amélioration continue de nos données ESG et nous utiliserons ces informations pour actualiser nos systèmes.

ENVIRONNEMENT

INDICATEURS CLÉS

Indicateurs ou mesures	Unité de mesure	Résultats 2024	Résultats 2023	Résultats 2022
------------------------	-----------------	----------------	----------------	----------------

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT				
Quantité de substrat acheté	t.m.	41 082	38 987	46 168
Quantité de papier acheté	t.m.	29 912	32 154	38 637
Quantité de carton acheté	t.m.	10 992	7 672	7 530
Quantité de papier certifié acheté	t.m.	22 656	23 544	31 628
Pourcentage de papier certifié acheté	%	76 %	73 %	82 %
Quantité de carton certifié acheté	t.m.	4 355	2 921	2 101
Pourcentage de carton certifié acheté	%	40 %	38 %	28 %
Total des matériaux certifiés achetés	t.m.	27 011	26 465	33 729
Pourcentage des matériaux certifiés	%	66 %	66 %	73 %


ÉMISSIONS DE GES				
Émissions de GES	t.m. CO ₂ e			
Émissions de GES de Portée 1		2 005	3 137	3 141
Émissions de GES de Portée 2 (basées sur l'emplacement)		3 339	3 844	3 917
Émissions totales annuelles de GES		5 343	6 981	7 058
Intensité des émissions de GES	t.m. CO ₂ e / t.m. substrat acheté			
Portée 1 et 2 excluant les acquisitions*		0,130	0,175	0,115

GESTION DE L'ÉNERGIE				
Consommation d'énergie	e-MWh	40 845	43 346	45 870
Intensité de la consommation d'énergie	e-MWh / t.m. substrat acheté	0,994	1,084	0,994
Intensité de la consommation d'énergie	e-kWh / pi ₂	35,06	37,20	39,37

* Notre intensité des émissions par matériau acheté reflète les données disponibles à la fin de l'année écoulée, en utilisant des informations d'achat et des émissions inclusives à ce moment-là. En raison de l'indisponibilité des données historiques d'achats basées sur le poids, l'intensité des émissions indiquée ne correspondra pas directement aux données globales des émissions de Portée 1 et 2 présentées dans chaque cas.



SOCIAL



Chez SupremeX, nos employés continuent d'être au cœur de tout ce que nous faisons. En 2024, nous sommes restés concentrés sur la promotion d'une culture d'entreprise forte, inclusive et engagée, tout en veillant à faire une différence significative dans les communautés où nous travaillons et vivons.



Notre engagement envers la mobilisation des employés s'est manifesté cette année par une communication régulière et transparente. Les rencontres d'information interne, qui restent un élément important de notre culture, continuent d'être une plateforme centrale pour diffuser les mises à jour des activités, célébrer les réussites et écouter les commentaires des employés. Ces séances ouvertes et honnêtes ont contribué à réaffirmer la confiance, l'alignement et le sens de l'objectif commun dans toutes nos unités opérationnelles.

Notre travail en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (« DEI ») a pris de l'ampleur en 2024. Nous avons lancé le comité DEI dirigé par les RH en juin et organisé sept réunions ciblées au cours de l'année. Le comité a procédé à un examen approfondi des documents de la Société, s'est comparé aux pratiques exemplaires du secteur et a élaboré une politique globale ainsi qu'un projet de déclaration sur la diversité, l'équité et l'inclusion. Nous avons également rédigé l'ébauche d'un plan d'action triennal pour la DEI aligné sur les objectifs de la Société. Nous avons hâte de communiquer de nouvelles mises à jour au fur et à mesure que nos initiatives prennent forme.

Notre équipe « Scoop Squad » a une fois de plus donné vie à notre culture en rapprochant les employés et les communautés par l'entremise d'initiatives amusantes et porteuses de sens. Les équipes locales ont ouvert la voie en organisant des événements favorisant la convivialité tout en redonnant à la collectivité. Parmi les exemples notables, citons les collectes de jouets pour les fêtes de fin d'année en faveur des familles locales, les concours créatifs qui ont suscité une compétition amicale et un

esprit d'équipe, de même que les fêtes de Noël qui ont célébré nos réalisations collectives. Ces initiatives locales contribuent à resserrer les liens entre les employés et à façonner notre identité en tant qu'entreprise centrée sur les personnes.

La santé et la sécurité sont restées une priorité absolue. Nous avons continué à mener des audits de sécurité réguliers dans l'ensemble de nos activités, ce qui réaffirme notre engagement à maintenir des environnements de travail sûrs et sains. En 2024, nous avons également favorisé le bien-être de notre personnel en lui parlant de notre programme d'aide aux employés (« PAE ») et en rendant celui-ci plus accessible. Le PAE offre un soutien confidentiel en matière de santé mentale, d'orientation financière et d'autres questions personnelles, ce qui garantit à nos employés et à leurs familles les ressources dont ils ont besoin pour s'épanouir.

Nos collaborateurs ne sont pas que des employés : ce sont des leaders, des innovateurs et des ambassadeurs de la culture SupremeX. En responsabilisant les équipes locales, en améliorant notre stratégie de DEI et en investissant dans des structures de communication et de soutien significatives, nous construisons un lieu de travail résilient, inclusif et soucieux de la communauté.

À l'avenir, nous continuerons à accroître les efforts locaux, à contribuer à nos objectifs de DEI par des actions et à veiller à ce que chaque employé se sente valorisé, écouté et apte à amener des changements positifs.

INDICATEURS CLÉS

Indicateurs ou mesures	Unité de mesure	Résultats 2024	Résultats 2023	Résultats 2022
------------------------	-----------------	----------------	----------------	----------------

PROFIL D'EMPLOYÉS ET DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION (DEI)


Total d'employés	Nombre	891	1 006	885
Femme	Nombre	321	379	342
	%	36 %	38 %	39 %
Homme	Nombre	570	627	543
Femmes à un poste de direction	Nombre	4	3	3
Pourcentage de femmes à un poste de direction	%	20 %	19 %	20 %
Politique ou programme DEI en place	Qualitative	Oui	Oui	Oui
Taux de roulement volontaire (à l'exclusion des départs à la retraite)	%	15 %	15 %	18 %

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) ET BIEN-ÊTRE

Taux d'incidents	Incidents par 200 000 heures travaillées	2,07	2,64	4,15
Taux d'incidents avec arrêt de travail	Incidents par 200 000 heures travaillées	1,46	1,38	1,61
Taux de gravité des incidents avec arrêt de travail	Total des heures perdues / Total des heures travaillées	0,40 %	0,42 %	0,34 %
Accidents mortels	Nombre	0	0	0



GOUVERNA



Chez SupremeX, une gouvernance solide constitue le fondement de notre réussite à long terme. En 2024, nous avons renforcé notre engagement envers la transparence, l'éthique opérationnelle et la surveillance des risques, consolidant ainsi nos pratiques qui nous permettent de croître de manière responsable tout en restant fidèles à nos valeurs. Une bonne gouvernance ne constitue pas seulement une exigence réglementaire; c'est un élément essentiel de confiance, de résilience et de durabilité.

NCE

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

Nous avons continué à prioriser la divulgation transparente en participant à des plateformes de développement durable reconnues dans le monde entier. En 2024, notre note EcoVadis s'est améliorée, ce qui reflète les progrès de nos pratiques environnementales et sociales, en particulier dans la surveillance de la chaîne d'approvisionnement et la transparence des données. Les renseignements tirés du rapport EcoVadis ont permis d'affiner nos processus internes et de soutenir les objectifs ESG de nos clients.

Nous avons également présenté notre dernier rapport du CDP, qui fait état d'améliorations notables dans le suivi de nos émissions et l'analyse des risques climatiques. Ces résultats sont le fruit d'initiatives pour accroître la qualité des données et intégrer les considérations climatiques dans les décisions opérationnelles.

En plus des rapports EcoVadis et CDP, nous avons participé à Sedex et à M2030 afin de renforcer notre engagement en faveur d'un approvisionnement responsable et d'un alignement ESG à l'échelle mondiale. Ces plateformes nous aident à évaluer nos progrès et à communiquer nos performances aux clients, aux fournisseurs et aux parties prenantes. Nous restons déterminés à suivre l'évolution des exigences ESG de nos clients et à diffuser nos résultats publiquement afin de consolider notre engagement en matière d'imputabilité.

CONFORMITÉ LÉGISLATIVE : PROJET DE LOI S-211

Un des principaux axes de travail en 2024 a été notre réponse au projet de loi canadien S-211, qui vise l'élimination du travail forcé des chaînes d'approvisionnement. Nous avons entrepris un examen approfondi de notre réseau de fournisseurs et de nos pratiques d'achat, allant au-delà de nos activités directes afin d'assurer un approvisionnement éthique tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Cet examen a été réalisé en tenant compte à la fois des attentes législatives et des valeurs sociétales élargies. Il a également confirmé notre responsabilité de dépasser les frontières afin de placer les droits de la personne et les pratiques de travail au cœur de nos activités. Nous avons analysé notre chaîne d'approvisionnement afin de relever les industries, les produits et les pays considérés comme présentant un risque élevé de pratiques de travail forcé et de travail des enfants. Des indices publiés, tels que le Global Slavery Index et le Corruption Perceptions Index, ont été consultés pour cet exercice. Le Canada, les États-Unis et l'Europe occidentale, au niveau national, présentent un faible risque inhérent de travail forcé, d'esclavage moderne et de travail des enfants. À la suite de notre évaluation des risques, nous avons conclu que la majorité des produits et services de notre chaîne d'approvisionnement sont associés à un risque faible. Puisque la majorité de notre chaîne d'approvisionnement est dans un environnement à faible risque, nous comptons sur notre code d'éthique et le recours à des fournisseurs dont la réputation est bien établie pour atténuer les risques de travail forcé ou de travail des enfants.

Conformément à nos valeurs fondamentales d'excellence et d'intégrité, nous reconnaissons qu'une petite partie de notre chaîne d'approvisionnement peut contenir du papier provenant de pays asiatiques qui présentent un risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants. Pour limiter ce risque, nous évaluons en permanence nos sources d'approvisionnement et nous nous appuyons sur les matériaux importés pour respecter l'ensemble de la législation canadienne. Celle-ci interdit l'importation de biens produits par le travail forcé ou le travail des enfants et garantit que nos fournisseurs n'utilisent pas d'intrants susceptibles d'avoir été produits par le travail des enfants ou le travail forcé.

Pour la prochaine année, nous avons comme objectif de continuer de passer en revue nos politiques et procédures en accordant une attention particulière au travail forcé et au travail des enfants. Nous prévoyons aussi poursuivre le dialogue avec nos fournisseurs principaux pour comprendre les mesures qu'ils prennent pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants.

GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE (« GRE »)

Notre programme GRE a continué à servir de cadre d'intégration reliant la gouvernance, les activités et l'ESG. En octobre 2024, nous avons organisé notre deuxième sommet sur les risques à l'échelle de la Société, qui réunissait des dirigeants de SupremeX pour un atelier d'une journée. Cet événement a permis de reconnaître les risques émergents, d'élaborer des réponses communes et de favoriser une culture de sensibilisation aux risques dans l'ensemble de la Société. Les considérations ESG ont été au cœur de ces discussions, qu'il s'agisse des risques climatiques ou des dépendances de la chaîne d'approvisionnement.

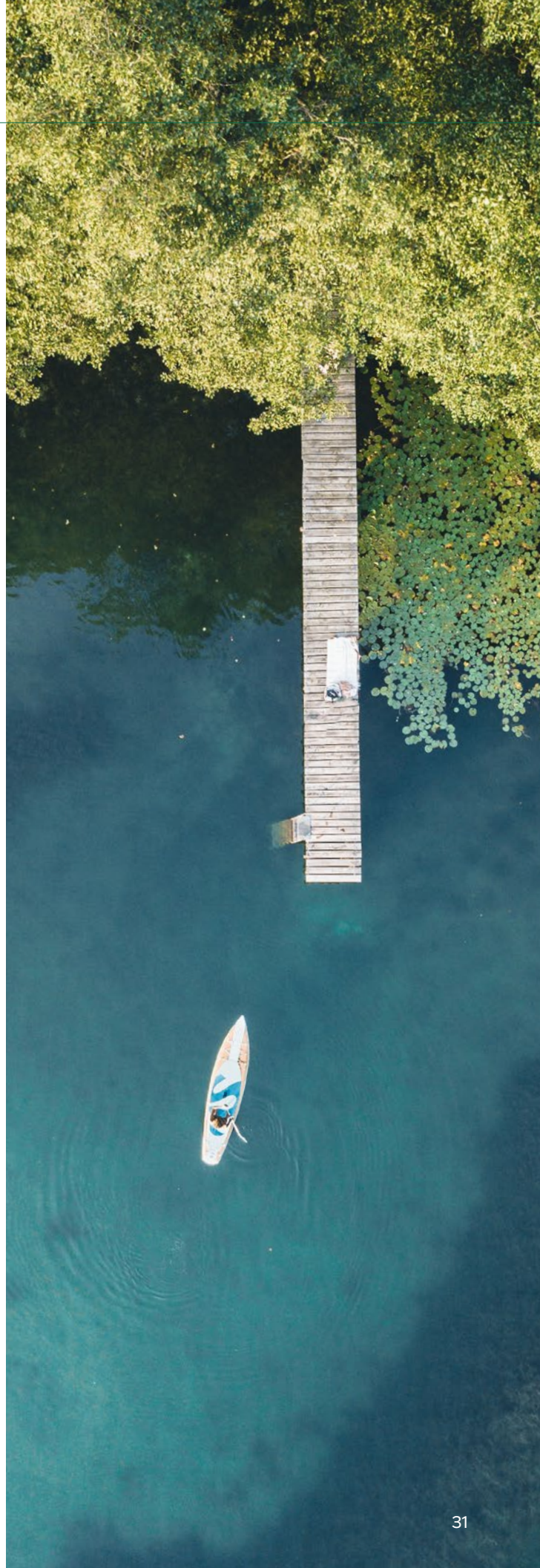
RENFORCEMENT DE LA SUPERVISION ESG

En 2024, nous avons adopté une charte formelle du comité ESG qui intègre davantage le développement durable dans notre cadre de gouvernance. Le comité ESG demeure responsable devant le conseil d'administration par l'intermédiaire du comité de gouvernance d'entreprise et y joue des rôles essentiels :

- Définir les priorités, les objectifs et la stratégie ESG;
- Coordonner et superviser les initiatives ESG au sein des unités opérationnelles;
- Présenter les résultats et les recommandations à la haute direction et au conseil d'administration;
- Assurer la transparence des informations internes et externes en matière d'ESG.

En précisant ce mandat, nous avons corroborer l'intégration du développement durable à la gouvernance d'entreprise, en assurant que les considérations ESG soient pleinement incorporées dans le processus décisionnel plutôt que traitées de façon isolée.

Pour l'avenir, SupremeX s'engage à maintenir les normes de gouvernance les plus élevées. Par l'amélioration continue, la communication ouverte et la gestion intégrée des risques, nous nous assurons que le développement durable et l'éthique restent au cœur de nos activités commerciales.



INDICATEURS CLÉS

Indicateurs ou mesures	Unité de mesure	Résultats 2024	Résultats 2023	Résultats 2022
------------------------	-----------------	----------------	----------------	----------------

RENSEIGNEMENTS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA GOUVERNANCE

Administrateurs	Nombre	7	8	8
Administrateurs indépendants	Nombre	6	7	7
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	85,7 %	87,5 %	87,5 %
Président indépendant	Qualitative	Oui	Oui	Oui
Président du conseil d'administration et chef de la direction distincts	Qualitative	Oui	Oui	Oui
Réunions du conseil d'administration tenues	Nombre	7	7	10
Participation moyenne aux réunions	%	96,2 %	92,7 %	99,0 %
Politique sur la dénonciation	Qualitative	Oui	Oui	Oui
Code d'éthique	Qualitative	Oui	Oui	Oui
Comité de supervision de l'ESG	Qualitative	Oui	Oui	Oui

RENOUVELLEMENT ET DIVERSITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élection annuelle des administrateurs	Qualitative	Oui	Oui	Oui
Âge moyen des administrateurs	Ans	67	66	65
Âge de retraite obligatoire	Qualitative	Non	Non	Non
Durée moyenne du mandat des administrateurs	Ans	10	9	8
Pourcentage de femmes au conseil d'administration	%	14,3 %	12,5 %	12,5 %

CONTACT

Siège social SupremeX

7213, rue Cordner

LaSalle (Québec)

H8N 2J7

Comité ESG

esg@supremex.com

1 (800) 268-0955



FSC
www.fsc.org

RECYCLÉ

Papier fait
à partir de
matériaux recyclés

FSC® C002262



SupremeX

www.supremex.com